

FFB - CAPEB

Construction durable et rénovation énergétique mobilisent les pros !

Dans un contexte de crise mondiale, le bâtiment n'échappe pas à un ralentissement marqué de son activité. Raison de plus pour la Fédération Française du Bâtiment de Vendée (FFB) et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB Vendée) d'investir les marchés émergents liés aux performances énergétiques, environnementales et sanitaires des constructions neuves et des bâtiments existants...



Jacques Venant, Président de la FFB Vendée.

Le Grenelle de l'environnement pose que toutes les constructions neuves devront répondre dès 2012 au Label "bâtiment basse consommation", et en 2020 au label "bâtiment à énergie positive". La consommation énergétique moyenne des bâtiments existants (publics, sociaux, privés) devra elle être réduite de 38 % d'ici à 2020.

A la FFB comme à la CAPEB, la "révolution environnementale" est en marche pour répondre aux nouvelles exigences écologiques et sociétales. A l'appui de l'expérience capitalisée sur la Thermographie du Pays des Herbiers, les deux structures seront évidemment associées à celle du Pays Yon et Vie. Mais si les perspectives du marché de la réhabilitation énergétique sont encourageantes, elles supposent une sensibilisation et une formation massives des professionnels (programme FEEBAT - lire ci-dessous), lesquels doivent acquérir une vision énergétique transversale pour porter des offres globales...

Formation aux économies d'énergie dans le Bâtiment (FEEBAT)

Module 1 : identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments
 Module 2 : mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments
 Module 3 : connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments : 8 sous-modules, de l'isolation (parois verticales opaques, planchers bas et hauts, toitures, planchers), aux ouvrants, fermetures et protections solaires, de la ventilation au chauffage (à eau chaude, à air), de l'eau chaude sanitaire à l'éclairage et autres équipements électriques, climatisation et rafraîchissement.

La FFB prête à "Bâtir avec l'environnement"

En lançant une démarche professionnelle sous l'appellation "Bâtir avec l'environnement", la FFB engage ses entreprises à mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service des clients et de rendre les bâtiments plus performants sur le plan énergétique, environnemental et sanitaire. A cet effet, elle articule plusieurs leviers : charte, campagnes et outils de communication, kits de sensibilisation, bibliographie spécialisée, informations sur les aides fiscales et financières (...) concourent à l'information des professionnels et de leurs clients. Devenir "acteur de la construction durable" suppose une démarche volontariste et individuelle de la part des professionnels. La FFB les y encourage par la prise en charge de 95 % des dépenses engagées dans les formations FEEBAT.

La CAPEB mise sur ses "Éco-artisans"

Pour la CAPEB, les entreprises doivent apprendre à diagnostiquer l'amélioration des performances énergétiques d'un bâtiment en ayant une approche globale et cohérente du bâti. Des réunions d'information et les formations FEEBAT sont régulièrement proposées. D'autre part, la CAPEB met en place le label "ÉCO Artisan", qui identifiera les professionnels aptes à l'évaluation thermique globale du logement, au conseil global en matière d'efficacité énergétique et de solutions adaptées, et à la réalisation des travaux



dans leur métier et avec contrôle qualité. Le nécessaire est actuellement fait pour que ce futur label soit délivré par un organisme certificateur indépendant, reconnu par l'ensemble des acteurs de la construction. Son obtention sera soumise à évaluation et validation des compétences (avec intégration d'un logiciel d'évaluation thermique), signature d'une charte et audit tous les 3 ans.

Ainsi armés et formés, les professionnels devront à leur tour "former" leurs clients à mieux habiter leur maison, leur faire prendre conscience que "la meilleure économie d'énergie, c'est celle que l'on ne consomme pas" ! FFB et CAPEB espèrent que les mesures incitatives seront à la hauteur des enjeux : TVA à 5,5 % et éco-prêt à taux zéro pérennisés, crédits d'impôt (indexés sur les seules matières premières) élargis aux coûts de main d'œuvre...

Contact

FFB de la Vendée

Président : Jacques Venant
 Secrétaire générale : Valérie Gautier
 36, rue Gaston-Ramon • BP 104
 85 003 LA ROCHE SUR YON CEDEX
 Tél. : 02 51 07 06 65 • Fax : 02 51 37 88 56
 Courriel : gautier@d85.ffbatiment.fr
 Site web : www.ffb85.ffbatiment.fr

Contact

CAPEB de la Vendée

Président : Philippe Migout
 Secrétaire général : Jean-Luc Ballesteros
Maison de l'Artisanat
 35, rue Sarah Bernhardt • BP 247
 85000 LA ROCHE SUR YON
 Tél. : 02 51 62 38 74
 Fax. : 02 51 05 34 41
 Courriel : capeb@capeb-vendee.fr
 Site web : www.capeb-vendee.fr



Philippe Migout (à droite) et Jean Luc Ballesteros, Président et Secrétaire général de la CAPEB Vendée.

Programme LEADER

1,1 M€ pour accompagner les mutations de l'espace rural !

Dans le cadre de l'appel à projets LEADER lancé par l'Europe et la Région des Pays de la Loire, le Pays Yon et Vie s'est vu attribuer 1 100 000 €. En décembre dernier ont été précisées les actions que va permettre cette substantielle enveloppe...

Président de la Commission Aménagement, Pierre Regnault rappelle qu'une des problématiques majeures du Pays réside dans "son urbanisation croissante, laquelle doit être maîtrisée afin de préserver les qualités de sa ruralité." Les fonds supplémentaires du

programme LEADER vont ainsi venir abonder :

- > Des projets de services à la personne : accueil et prise en charge de la petite enfance, maintien des services de santé et accompagnement du vieillissement.
- > D'autres actions, à même d'assurer l'équilibre environnemental durable du Pays : préservation des milieux naturels, pérennisation de l'activité agricole périurbaine, structuration de la filière biologique.
- > Deux volets "Coopération" et "Animation" du dispositif leader...

Axe 1	Des services adaptés aux besoins de chaque génération de vie	435 000 €
	1 > Accueil et prise en charge des enfants	435 000 €
	2 > Maintien des services de santé et accompagnement du vieillissement	
Axe 2	Un équilibre environnemental préservé	435 000 €
	1 > Préservation des milieux naturels	150 000 €
	2 > Pérennisation de l'activité agricole périurbaine	150 000 €
	3 > Structuration de la filière biologique	135 000 €
Volet Coopération - Animation		230 000 €
TOTAL ENVELOPPE LEADER		1 100 000 €

Proposition finale sous réserve de validation des services compétents.

Agenda 21 régional

Quelle valorisation de la filière déchets ?



Dans le cadre des assises régionales, le Conseil de Développement du Pays Yon et Vie animait, le 16 décembre à La Courtaisière, un débat sur "la valorisation de la filière déchets".

Son Président Yves Renou et Virginie Langlois-Subileau (membre au titre de l'IUT) ont présenté enjeux et idées de solutions pour trois grands types de déchets : ménagers, BTP et agricoles.

Parmi les pistes d'actions évoquées : une sensibilisation accrue à une moindre production de déchets, à un tri amélioré, à une élimination correcte du point environnemental ; la mise en place de plates-formes collectives de compostage, de recycleries, d'éco-organismes ; le renforcement du maillage des déchetteries existantes ; l'accompagnement et le soutien financier des filières...



Yon & Vie

Editorial



Jacques AUXIETTE

Président du Conseil Régional des Pays de la Loire,
Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

“A toutes et à tous, je souhaite une année 2009 “pleine d'énergie” !”

Qui dit hiver dit pic de consommation d'énergie. Ce magazine vous invite à découvrir comment le Pays Yon et Vie a décidé de traquer les pertes d'énergie de tous ses bâtiments et habitations, par thermographie aérienne. Et d'autres initiatives des acteurs locaux œuvrant au développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables...

La question de l'énergie sous tous ses angles (pouvoir d'achat des particuliers et des familles, besoins énergétiques pour les entreprises, préservation des ressources naturelles, lutte contre les pollutions,...) est un enjeu majeur. La Région des Pays de la Loire consacre 10 à 12 millions d'euros par an à la maîtrise de la ressource énergétique, la réduction de la consommation, la production d'énergies renouvelables, la formation des acteurs...

Dans ce cadre, les élus locaux constituent la colonne vertébrale de la démocratie française. J'ai confiance en ceux du Pays Yon et Vie pour permettre aux habitants de gérer au mieux la transition vers une civilisation plus économe de ses ressources naturelles, de ses énergies, plus ouverte aux énergies renouvelables. Avec ce que cela représente de bouleversements, de nécessaires modifications de nos comportements et de nos pratiques.

Cette transition peut se faire par étapes comprises et assumées par tous. Les Pays de la Loire sont propices à être en pointe sur la question, étant donné leurs atouts... à condition de s'y mettre tous. A cet égard, je salue les élus locaux engagés dans l'aventure des Assises régionales, puis dans la gouvernance de notre Agenda 21.

L'animation d'une partie des soirées des assises a d'ailleurs été confiée aux conseils de développement des territoires ligériens. Celui du Pays Yon et Vie animait ainsi, le 16 décembre à La Courtaisière, le débat sur “la valorisation de la filière déchets”. L'occasion de découvrir l'engagement de ces femmes et de ces hommes, lequel atteste de notre capacité à avancer tous ensemble, condition nécessaire à la réalisation d'un véritable développement durable.

ORAC

Petites entreprises, grand dynamisme

Depuis 2004, l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) conduite par le Pays Yon et Vie favorise le développement et la modernisation des petites entreprises (commerces, artisanat et services) lesquelles ne manquent pas d'originalité et de dynamisme. Exemples à Venansault et à Saligny...

A Venansault, le nouvel environnement d'ATLAM

Bureau d'études en aménagement et environnement, ATLAM a transféré son activité à l'automne 2007 dans une maison d'habitation réaménagée à Venansault. Dirigée par Madame Hervouet-Lagadic, l'entreprise emploie 3 ingénieurs (écologue/hydraulicien) et 1 technicien environnement (ancien apprenti). Elle réalise toutes études d'impact environnemental, d'incidences paysagères, foncières et agricoles..., dossiers s'inscrivant dans un cadre réglementaire : loi pour la protection de la nature, loi sur l'eau, loi



De nouveaux matériels informatiques et de reprographie...



Sylvie Hervouet-Lagadic, gérante d'ATLAM, dans ses nouveaux bureaux.

paysage, loi littorale, Natura 2000... “Nombre de dossiers locaux bénéficient de nos interventions : aménagement foncier lié au contournement sud et étude environnementale du PLU de La Roche-sur-Yon, ZAC à Aubigny, Mouilleron-le-Captif, Venansault, Le Poiré-sur-Vie...” L'aide ORAC* (7 468 €) a notamment permis à ATLAM l'aménagement de l'espace d'accueil et de 4 bureaux (95 m²), l'acquisition et la mise en réseau de nouveaux matériels informatiques et de reprographie.

A Saligny, Patismatique pâtisse artisanalement et distribue automatiquement

Fils d'artisan boulanger et maître artisan boulanger lui-même, Jacques Lucas développe “Patismatique” depuis 1979 : une fabrique de produits frais, viennoiseries et sandwiches, essentiellement destinés à la distribution automatique. “Nos produits diffèrent de ce qu'on trouve habituellement en distributeurs, car nous fabriquons artisanalement, chaque matin, nos sandwiches, pains au chocolat, beignets, produits briochés... Et nous livrons

quotidiennement notre production, ainsi que des boissons chaudes, de La Roche-sur-Yon à Nantes, dans les établissements universitaires et scolaires, mais aussi auprès de collèges et d'entreprises.” Au titre de l'ORAC, la société a obtenu 10 500 € pour agrandir son laboratoire, avec installation d'une chambre froide et d'un groupe froid, aménager en froid un troisième véhicule de livraison, deux distributeurs automatiques et 8 monnayeurs. Un bon coup de pouce pour anticiper l'avenir et développer la production et la chalandise...

* L'aide ORAC est de 30% du montant HT de l'investissement de l'entreprise, la subvention est plafonnée à 10 500 €.



Jacques Lucas (à gauche) avec son père et ses collaborateurs...

Contact

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie
Tél. 02 51 06 98 77

Créaventures au collège

Les collégiens ne manquent pas de phosphore !

Après une édition pilote en 2007/2008, le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie renouvelle l'action de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprise. Cette initiative partenariale du Pays Yon et Vie bénéficie de l'implication active de l'Inspection académique de la Vendée, du Cabinet Kiose, de la société ORYON et de la Banque Populaire Atlantique.

5 collèges du territoire sont sur les rangs pour 2008/2009 : Richelieu et Saint Louis (La Roche-sur-Yon), Le Puy Chabot (Le Poiré-sur-Vie), Antoine de Saint-Exupéry (Belleville-sur-Vie), et Sainte Marie (Aizenay), soit 107 élèves participants. Leur parcours de création se déroulera en 5 étapes : de la définition d'une idée nouvelle à la rédaction du dossier de création d'entreprise, en passant par



De l'agenda électronique du collégien au “collier émetteur intelligent pour animal domestique” !



Créaventures : une convention lie le Pays et la Banque Populaire Atlantique.

la découverte de l'environnement et du métier du créateur, et la visite d'une entreprise avec un responsable expérimenté.

Le 2 décembre dernier, avec l'aide de Catherine Derousseaux (Kiose), Jean-Michel Guérineau (enseignant) et Aurélie Bernard (documentaliste), 12 élèves du collège du Puy Chabot ont rivalisé d'imagination. Sont passées à la trappe les projets galvaudés (cours de sport sur internet) ou loufoques (stylo à l'envers”, abribus adaptable aux conditions météo !). Mais au final, deux idées lumineuses ont germé : “l'agenda électronique du collégien” et le “collier émetteur intelligent pour animal domestique”, permettant de le localiser voire de prévenir ses éventuelles escapades. Les “créaventuriers” du Poiré-sur-Vie vont continuer à phosphorer, en s'associant les conseils avisés de leur professeur d'arts plastiques pour le design de leurs futurs produits. A suivre...

Au rythme de consommation actuel, les réserves mondiales de pétrole seraient épuisées dans 40 ans, celles de gaz dans 60 ans et celles de charbon dans 230 ans ! Avec en corollaire d'énormes émissions de gaz à effet de serre... Sur notre territoire comme ailleurs, l'avenir énergétique, pour être durable, doit coupler des économies d'énergies pour stabiliser la consommation, et le développement d'énergies renouvelables pour remplacer progressivement les énergies fossiles. Thermographie aérienne, habitat moins énergivore, initiatives exemplaires (installation solaire, parc éolien), conseil aux particuliers et aux collectivités, éco-formation des professionnels : le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie entend catalyser une dynamique "économies d'énergie et énergies renouvelables" et l'adapter aux spécificités du territoire...

Entretien



Patrice Gayaud (CERENE) De la vue d'avion à l'isolation...

Pour Patrice Gayaud (CERENE), la thermographie aérienne permet l'observation de très vastes surfaces dans un laps de temps très court. "Pour les élus, c'est un outil de communication et un moyen d'action : d'abord, pour sensibiliser les citoyens, en leur offrant un prédiagnostic thermique visuel de leur bâtiment ; puis pour les responsabiliser en les incitant à entreprendre les travaux d'isolation ad hoc. A cet effet, nous formerons des conseillers énergie et responsables techniques à l'interprétation des cartes, pour leur permettre de restituer les résultats au cours de réunions publiques et d'entretiens individuels. Il leur reviendra ensuite d'établir à la demande des études thermiques complémentaires, pour cerner précisément les problèmes d'isolation, cibler les actions correctives et aider les habitants à obtenir des financements pour réaliser les travaux."

Participant à la protection de l'environnement et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Pays attend aussi des retombées économiques : par l'incitation des usagers aux économies d'énergie, donc d'argent ; par la création de conditions favorables aux entreprises locales et à la filière du bâtiment : diagnostics thermiques, travaux d'isolation, recours aux énergies renouvelables...

Thermographie : Attention aux démarchages abusifs !

Le Pays Yon et Vie, les communautés de communes et les communes n'ont sollicité aucune entreprise pour effectuer du démarchage auprès des particuliers. Ils vous conseillent donc la plus grande prudence dans le cas de démarchages à domicile qui utiliseraient l'argument de la thermographie aérienne pour proposer la vente de produits ou de prestations.

Dossier

Economisons et renouvelons nos

Thermographie aérienne

Vol au dessus des pertes d'énergie !

Votre habitation est-elle bien isolée ? Votre facture de chauffage n'est-elle pas excessive ? Pour vous aider à répondre à ces questions, le Pays Yon et Vie lance une opération de thermographie aérienne infrarouge. Objectifs : établir un prédiagnostic de la qualité d'isolation de tous les bâtiments situés sur le territoire (habitations, entreprises, lieux publics), sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et les aider à réaliser des travaux d'isolation. Les collectivités elles-aussi pourront définir les travaux à engager prioritairement sur leur patrimoine bâti : écoles, salles de sport, bâtiments administratifs et techniques...

Quand l'énergie part en fumée et réchauffe le climat...

L'habitat et les bâtiments tertiaires sont à l'origine de 25% des émissions nationales de CO₂. Le chauffage représente la majorité des émissions de CO₂ liées à l'habitat. Or, majoritairement, on constate 30% de déperditions thermiques par les toitures, 25% par les murs et 13% par les vitres. Entendant générer un effet de masse en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables, le Pays Yon et Vie a mandaté l'entreprise CERENE pour "thermographier" le territoire : enregistrer, à l'aide d'une caméra infrarouge embarquée sur un avion bimoteur, les déperditions thermiques sur l'intégralité du bâti du Pays. Les images collectées seront ensuite analysées et restituées sous forme de cartes couleurs. Ces résultats seront disponibles à l'automne 2009. Des rencontres seront alors organisées entre propriétaires et conseillers énergie, pour mieux cerner les problèmes d'isolation. D'un coût de 230 000 € TTC, la thermographie est prise en charge par le Pays Yon et Vie, la Région des Pays de la Loire (80 000 €), le SYDEV (20 000 €) et EDF (5 000 €). Des fonds européens (FEDER) ont été sollicités à hauteur de 30%.

Tous les bâtiments du Pays photographiés sous toutes les coutures

La thermographie aérienne est programmée pour début 2009, et nécessitera 25 à 30 heures de survol (à 500 m d'altitude) des 23 communes du Pays...dès que les conditions météo seront réunies : temps froid (moins de 5°), vent inférieur à 15 km/h. Capable d'estimer des différences de température de 1/10^{ème} de degré, la caméra



Thermicarte détaillée présentant les déperditions thermiques des bâtiments (6 codes couleurs).



25 à 30 heures de survol des 23 communes du Pays, plusieurs dizaines de milliers de photos pour établir des thermicartes détaillées...

embarquée photographiera l'intégralité des 826 km² du territoire, par dalles thermiques de 100 m x 140 m. Au final, plusieurs dizaines de milliers d'images (en 2D, associées à un logiciel de traitement) feront ressortir la qualité de l'isolation et la déperdition de chaleur de toitures et murs. Ces "thermogrammes", superposés sur les plans cadastraux, feront l'objet de "thermicartes" détaillées, révélant les contours vectoriels de chaque bâtiment (faîtage du toit, cheminées, murs, vérandas...). Chacun pourra donc voir sur la carte "son" habitation. Un éventail de 6 couleurs indiquera les niveaux de déperdition par la toiture, du bleu foncé (déperditions imperceptibles) au rose (déperditions excessives).

La préparation de la sortie des résultats

Le Pays apporte un soutien financier à ORYON pour un travail d'information, de mobilisation et d'accompagnement de toute la filière du bâtiment, dans une optique de qualité et de réactivité :

- ▶ label ou charte attestant de la qualification des entreprises, de la qualité des matériaux utilisés, de leur adéquation au diagnostic posé, et de leur bonne mise en œuvre ;
- ▶ sensibilisation à la thermographie des grandes et moyennes surfaces spécialisées dans le bricolage, afin qu'elles apportent conseils et offres commerciales adaptées à la clientèle concernée ;
- ▶ contact avec les banques de proximité pour étudier les possibilités de crédit bancaire spécifique aux particuliers.

Un large partenariat a donc été engagé autour de l'action : SYDEV, Espace Infos Energie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CAPEB, FFB, Chambre de Commerce et d'Industrie, ORYON, EDF...

Le Pays et les Communautés de Communes élaborent un dispositif de réponse aux futures demandes de conseils et de travaux du public : panneaux d'information, espace sur des salons, articles de presse, permanences de conseillers énergie... Et les Communautés devraient adapter leurs aides en matière d'amélioration de l'habitat pour soutenir l'action, en sus des crédits d'impôts ou prêts à taux zéro pour les travaux d'isolation. Enfin, en marge de sa mission, ORYON envisage d'organiser en septembre 2009 un salon "Thermo-éco", offrant aux professionnels - et au grand public - une vitrine de leurs produits et prestations.



De droite à gauche : Hélène Willig (EDF), Philippe Batot (SYDEV), Régis Plisson (Communauté de Communes Vie et Boulogne), Jacques Auxiette (Président du Pays Yon et Vie), Pierre Regnault (Communauté de Communes du Pays Yonnais), Alain Coulais (ORYON), Jean-Luc Ballesteros (CAPEB), Jean-Yves Legoff (FFB).

s énergies !

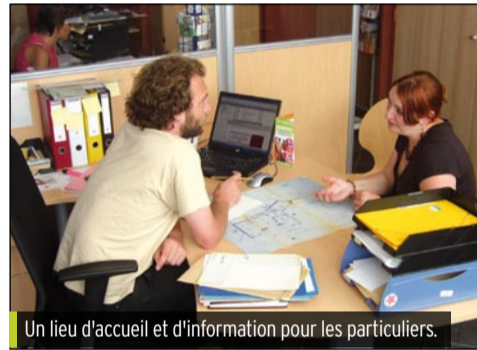
Espace info énergie

Des conseils gratuits et objectifs

Comment bien isoler mon habitation ? Quel type de chauffage utiliser ? Quel mode de déplacement adopter pour ne pas polluer l'air ? Comment choisir mes appareils électroménagers ? Que vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ou intégrer des énergies renouvelables dans vos projets d'aménagement, sachez que l'Information sur l'Énergie a son Espace en Pays Yon et Vie...

Un service gratuit, neutre et indépendant

A La Roche-sur-Yon, l'Espace Info Énergie occupe le rez-de-chaussée de l'immeuble du SYDEV. 3 conseillers Info Énergie, 1 thermicien conseil (lié à la thermographie aérienne sur le territoire des Herbiers), et 1 animatrice de l'ENERGIBUS 85, vous y font bénéficier d'un service gratuit,



Un lieu d'accueil et d'information pour les particuliers.

neutre et indépendant, en matière de maîtrise de l'énergie. "Notre mission consiste à apporter à tous publics une information complète sur les enjeux économiques et environnementaux de leur consommation d'énergie, et sur les solutions à mettre en œuvre pour consommer moins ou mieux. Nous sommes en mesure d'effectuer des comparatifs simples pour optimiser les consommations dans l'habitat et les transports. Nous pouvons également informer le public sur les aides financières existantes (subventions, crédit d'impôt ou déductions fiscales, prêts avantageux...). Et pour des études approfondies, nous l'orientons vers les organismes, bureaux d'études et entreprises compétents" explique Philippe Massé, conseiller Énergie.

L'accompagnement de la thermographie aérienne

Lieu d'accueil et d'information, l'Espace Info Énergie dispose d'une abondante documentation à votre disposition. Et service de proximité, il rayonne "sur le terrain" : salons et foires liés à l'habitat ; visites d'installations en présence de professionnels ; permanences délocalisées aux Herbiers et à Pouzauges ; l'Énergibus 85, véhicule pédagogique de sensibilisation à l'énergie à destination des scolaires et des plus grands. 400 demandes en 2002, 3 000 en 2007 : le grand public a incontestablement reconnu



Philippe Massé : "Des solutions à mettre en œuvre pour consommer moins ou mieux."

Contact

Espace info énergie

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h
(Appeler pour prendre rendez vous pour tout dossier particulier)

3, rue du Maréchal Juin • 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 02 51 08 82 27 ou 0 810 036 038 (toute la journée)

Courriel : eie85@wanadoo.fr

Géré par l'association ELISE (Emplois Locaux Ingénierie Secteur Environnement), l'Espace Info Énergie de Vendée fait partie d'un réseau national de 160 relais locaux créés par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Il est financé par la ville de La Roche-sur-Yon, l'ADEME, le SYDEV, la Région Pays de la Loire, les Communautés de Communes du Pays Yonnais, des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Fontenay-le-Comte.

l'intérêt de la structure ! Largement associé à la thermographie aérienne sur Le Pays des Herbiers, l'Espace Info Énergie dispose donc de toute l'expérience nécessaire pour accompagner la même opération sur le Pays Yon et Vie. "Le parc logement du territoire est plutôt énergivore, de l'ordre du double de la réglementation thermique 2005 ! Heureusement, on y jouit d'un climat tempéré - donc les solutions de chauffage adaptées ne manquent pas - et d'un potentiel dense et varié en termes d'énergies renouvelables et de modes de transformation : bois énergie, pompe à chaleur, installations solaires... A cet égard, la thermographie va sûrement être riche d'enseignements... et de prolongements !"

A Beaufou, un grand souffle d'énergie

Elles sont dans le vent depuis février 2008 : à Beaufou, six éoliennes de 2 mégawatts (MW) sont en mesure de produire 12 MW d'électricité, "l'équivalent de la consommation de 12 000 habitants, chauffage compris", selon Emmanuel Robert, responsable régional d'Energie team, société exploitante du site. A 85 m de haut, les pales de 35 m produisent une énergie propre (rejets de CO₂ évités : 7 500 tonnes), renouvelable, intarissable, et qui, réinjectée dans le réseau public par le poste source EDF de Palluau, est redistribuée aux consommateurs. L'aboutissement d'un long et lourd projet initié en 2002 par le maire Jean-Michel Guéineau... et aujourd'hui plébiscité par la population ! Le coût global aura été de 12 millions d'euros. La Communauté de communes Vie et Boulogne devrait percevoir 70 à 90 000 €/an de taxe professionnelle. La ferme éolienne de Beaufou est la sixième Parc du département, qui devrait en compter beaucoup d'autres à terme : 65 demandes d'implantation sont sur le bureau du Préfet ! Selon Energie team, le Pays Yon et Vie jouirait d'un fort potentiel, de nature à encourager la création de Zones de Développement Éolien...



Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée

Un "Plan Climat Énergie Collectivités" pour les communes

Face au changement climatique, au coût des énergies, et à la diminution des réserves énergétiques, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV) proposait depuis 2005 aux élus et services techniques des évaluations et audits énergétiques des bâtiments communaux. En novembre 2008, c'est à un "Plan Climat Énergie Collectivités 2009-2013" que les communes sont invitées à souscrire...

Des évaluations et audits énergétiques...

En 2005, la consommation d'énergie du patrimoine des communes équivalait à une dépense de 36 €/an/habitant (plus 19% en 5 ans), et de 50 €/an/habitant si l'on ajoute le patrimoine des intercommunalités, départements et régions. Le poste énergie d'une commune représente 5% du budget de fonctionnement (10% hors masse salariale), consommé pour 75% dans les bâtiments, 18% dans l'éclairage, 7% dans les véhicules (Sources : Enquête ADEME-EDF-GDF-AITF).

Dans ce contexte, le SyDEV propose déjà des évaluations énergétiques gratuites. Et lorsque des sites "énergivores" méritant une étude approfondie sont détectés, des audits énergétiques sont réalisés avec le bureau d'études TH2I. Une majorité de communes de Vendée et du Pays Yon et Vie ont saisi cette opportunité, subventionnée à 80% (SyDEV, Région des Pays de la Loire, ADEME, Conseil Général), seuls 150 € restant à la charge de la commune...

...au "Plan Climat Énergie Collectivités 2009-2013"

En novembre dernier, Jean-Claude Merceron, Président du SyDEV et Sénateur de la Vendée, présentait le "Plan Climat Énergie Collectivités 2009-2013" (PCEC), lequel s'inscrit dans le "Plan Climat Énergie Territorial" au niveau national. Aux communes contractualisant avec le SyDEV, le PCEC apportera un diagnostic énergie (bâtiment, éclairage et urbanisation) ; une charte d'objectifs chiffrés (économies d'énergie et réduction d'émissions de CO₂) ; un programme d'actions échelonnées ; l'appui d'experts techniques (SyDEV et bureaux d'études) ; un financement et un dispositif d'évaluation des résultats.

Quatre rencontres sur le terrain étaient en outre proposées aux élus sur : la maîtrise des dépenses énergétiques dans les bâtiments publics ; les opportunités de développement de l'énergie solaire ; le bois énergie pour les équipements collectifs ; l'accompagnement technique, juridique et financier du SyDEV. Chaque rencontre a donné lieu à une visite d'installation exemplaire, telle celle, solaire thermique, de la piscine d'Aizenay (lire ci-contre).

Le PCEC offre aux communes d'appréhender leur patrimoine et leur urbanisme de façon globale et pragmatique plutôt qu'au coup par coup. Et d'obtenir des résultats concrets en maîtrise de la demande en énergie et développement des énergies renouvelables. La balle est dans le camp des élus...

Contact

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée

Propriétaire et autorité concédante des réseaux vendéens de distribution électrique basse et moyenne tension et gaz. Développement des énergies propres, actions de maîtrise de la consommation d'énergie au bénéfice des communes.

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi 8h > 12h30 • 13h30 > 17h30

3, rue du Maréchal Juin
85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Standard : 02 51 45 88 00

Télécopie : 02 51 45 88 99

Courriel : sydev@sydev-vendee.fr

Site web : www.sydev-vendee.fr

Bain... de soleil à la piscine d'Aizenay !

A la piscine d'Aizenay, après le chauffage de la pataugeoire par 48 m² de "moquette solaire", c'est la fourniture d'eau chaude sanitaire (douches) qui fonctionne désormais grâce à l'énergie solaire : 21 m² de panneaux photovoltaïques posés sur une pergola, conçus et installés par Alliance Soleil, BTC et les services techniques. D'autres capteurs orientés plein sud devraient contribuer au chauffage de l'eau du bassin. L'investissement global (74 000 €) sera rentabilisé en 10 ans. Plusieurs pavillons à loyer modéré vont bénéficier également de cette technologie, et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires du stade de la Galerne va être étudiée. "On ne peut pas voir le prix des énergies fossiles exploser, et se contenter d'attendre. Ni observer la fonte du Pôle Nord, et faire comme si rien n'avait changé... Désormais, pour chaque projet de construction ou de grosse rénovation, les solutions alternatives sont étudiées. Outre de réaliser des économies, l'objectif est de jouer un rôle pédagogique par notre engagement résolu vers d'autres façons de faire", explique le Maire Bernard PERRIN.



En novembre dernier, le SyDEV et des élus vendéens visitent les installations solaires de la piscine d'Aizenay.